



**Le collectif soutien migrants Croix-Rouge
Collège Sans Frontières Maurice Scève
lecollege@riseup.net**

L'évacuation du Collège sans-frontières Maurice Scève le 27 octobre 2020 s'est déroulée sans heurts avec la police, ce qui est appréciable après l'intrusion violente du 6 octobre. Nous regrettons que, pour ce qui n'aurait pu être qu'un déménagement, un tel déploiement de police ait été nécessaire, (empêchant notamment les soutiens d'être sur les lieux) stigmatisant ces jeunes migrants comme potentiellement dangereux alors qu'ils sont plutôt mis en danger par la carence de l'État, mais nous notons que tous les intervenants sur place ont fait le maximum pour que l'opération se déroule dans de bonnes conditions.

Le collectif remercie les élu-es municipaux, métropolitains et les médiateurs venu-es sur place malgré l'heure très matinale, témoigner de leur engagement pour que tout se passe au mieux.

Le collectif et les habitants remercient aussi tous les voisin-es venu-es en nombre manifester leur soutien sans faille et leur vigilance au déroulé de la journée, et qui depuis l'ouverture du lieu, ont su voir en ces jeunes autre chose que l'image que certains tentent de véhiculer sur eux, et ont su les intégrer avec bienveillance.

Nous félicitons tous les jeunes qui ont su garder leur sang-froid malgré le stress général. Ils ont prouvé par leur calme toute l'absurdité du déploiement policier surdimensionné organisé par la préfecture.

Le collectif souligne également son engagement depuis plusieurs semaines pour favoriser une bonne organisation de cette évacuation/relogement. Il était ainsi presque seul au travail, dans l'après-midi, auprès des habitants, pour que tous les présents le matin soient effectivement hébergés le soir.

Le bilan chiffré des hébergements est le suivant :

Plus de 180 personnes ont été prises en charge et seront hébergées ce soir en hôtel, avant hébergement que nous exigeons plus pérenne :

- Environ 70 personnes sont hébergées par l'État, conformément à son obligation réglementaire.

- Plus de 100 personnes, dont plus d'une soixantaine de mineurs en attente de reconnaissance de leur minorité, sont prises en charge par la Métropole.

Malheureusement, une quarantaine d'habitants, en situation administrative précaire, ont préféré ne pas croiser les services de la Préfecture et se retrouvent aujourd'hui hors des dispositifs d'hébergement proposés par la Métropole.

Au total, depuis un an, et grâce à l'engagement de tous les acteurs, dont le collectif, c'est environ 300 personnes qui auront été hébergées par l'État, comme le prévoit la loi. Nous n'oublions pas

qu'il a fallu deux ans de lutte et de vie dans des conditions très précaires pour que ce droit soit enfin respecté. Certains habitants auront vécu tout le parcours semé d'embuche de la procédure de demande d'asile sans être jamais hébergés par l'État.

On ne peut que souhaiter que le respect de ce droit à un hébergement ne reste pas exceptionnel et conditionné par la nécessité de vider un bâtiment afin d'y réaliser une opération immobilière. Nous savons malheureusement, que ce sont des dizaines de milliers de places d'hébergement qui manquent en France pour les demandeurs d'asile et qu'après n'avoir financé aucune création en 2020, le budget n'en prévoit que 4 000 pour 2021.

La Métropole, conformément à ses engagements de campagne, et engagée dans une volonté extra-réglementaire de protéger les jeunes migrants, a mis à l'abri tous les mineurs en attente de reconnaissance et certains majeurs. Nous l'en remercions et l'appelons à poursuivre dans cette direction.

Nous allons assurer un suivi de tous ces jeunes, hébergés en hôtel pour les jours à venir, puis en hébergement plus pérenne. La solidarité ne s'arrêtera pas avec l'évacuation de ce jour.

Le collectif pose toutefois la question de l'avenir : les nouveaux arrivants qui venaient se reposer au collège d'un trajet souvent très difficile, qui y trouvaient chaleur humaine (à défaut de confort), n'auront désormais aucun lieu de répit ou de mise à l'abri. Le collège était finalement un lieu bien commode pour toutes les institutions qui les y orientaient : où iront-ils désormais, qu'ils soient mineurs ou majeurs ?

Nous demandons donc, de toute urgence, une réflexion avec les mairies et la métropole, pour ouvrir un ou des lieux d'accueil et de répit, jour et nuit, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres municipalités. Des locaux vacants existent, qui pourraient être dédiés à cet accueil et à un hébergement pérenne, lieux qui pourraient fonctionner harmonieusement grâce à des conventionnements.

L'expérience menée à la Croix-Rousse au squat du collège a, par la richesse des échanges entre le voisinage et ses habitants, montré tout l'intérêt d'une implantation en centre-ville pour de tels lieux d'accueil, insérés et ouverts sur leur quartier contrairement aux dispositifs institutionnels si souvent implantés en périphérie.

Le collectif demande enfin qu'une politique basée sur la tolérance, le respect et la dignité, soit dirigée vers les autres lieux d'hébergements type squats, par conventionnement, afin que les conditions de vie y soient acceptables en attendant un logement pérenne.